

RÉFLEXIONS ET PROPOSITIONS

Dans le cadre de la préparation du
Budget 2020-2021 du gouvernement du
Québec

Introduction

Réseau Capital souhaite contribuer à la réflexion gouvernementale dans le cadre de la préparation du Budget 2020-2021.

Le gouvernement du Québec a fait de l'accroissement de l'investissement privé et de l'attraction d'investissements étrangers des priorités économiques, avec comme toile de fond une volonté très claire de réduire rapidement les écarts de productivité entre les entreprises d'ici et celles de l'Ontario ou des États-Unis.

Représentant des organisations qui agissent comme investisseurs, gestionnaires de fonds d'investissement et partenaires des entrepreneurs et des entreprises québécoises qui ont des projets d'investissement, Réseau Capital présente sa propre réflexion dans le cadre de ces priorités.

Afin d'offrir une contribution constructive et représentative de son secteur, Réseau Capital a mobilisé plusieurs « experts » et « personnes clés » de l'industrie du capital d'investissement à l'occasion d'une discussion format table ronde en novembre.

Les discussions ont porté essentiellement sur les questions suivantes :

- Quelles sont les mesures, fiscales et autres que fiscales, les plus susceptibles de stimuler l'investissement privé au Québec ?
- Quels sont les principaux obstacles, fiscaux et autres que fiscaux, à la croissance de l'investissement au Québec ?
- Quelles sont les mesures les plus susceptibles de favoriser la création de nouvelles entreprises au Québec ?

D'autres questions ont aussi été abordées, notamment :

- Quels secteurs devons-nous privilégier en particulier ?
- Quels types d'investissements devons-nous privilégier en particulier ?
- Comment faire pour inciter les entreprises du Québec à investir davantage en automatisation et en robotisation afin qu'elles puissent prendre le virage numérique et ainsi accroître leur productivité ?

De ces discussions, Réseau Capital présente dans ce document cinq priorités et des recommandations porteuses et, de notre point de vue, inspirantes.



1. Stimuler les efforts de commercialisation de nos entreprises

a) Accroître la demande

Les entreprises doivent élargir leurs marchés en plus de leurs parts de marché, et ainsi leurs ventes et leurs revenus. Or, on constate que les entreprises du Québec croissent moins vite que les autres. Il importe donc de travailler au niveau de la demande et de l'augmentation des revenus des entreprises, en un mot : la commercialisation.

Dans certains secteurs, comme celui des technologies vertes par exemple, les entreprises doivent exporter davantage pour croître — les marchés étrangers représentent ainsi une grande partie de la solution.

Le soutien à l'accroissement des ventes et à la commercialisation des produits et des innovations mérite donc d'être renforcé. Beaucoup d'innovations québécoises ne réalisent pas leur plein potentiel commercial faute d'avoir trouvé leur marché, et cela constitue une perte économique importante.

Recommandation

Le gouvernement doit envisager de **mettre en place un crédit d'impôt applicable aux dépenses de commercialisation pour les innovations, plus particulièrement pour les innovations de rupture (*disruptive innovations*)**.

Un tel crédit d'impôt inciterait les entreprises à prendre les moyens nécessaires pour amener leurs innovations au marché et compléterait l'offre actuelle de soutiens fiscaux à la R et D et à l'innovation elle-même.

Le soutien devrait également favoriser les exportations ainsi que le soutien pour la protection de la propriété intellectuelle et les affaires réglementaires (notamment à l'international).

b) Utiliser le pouvoir d'achat des gouvernements comme levier de développement des entreprises et des innovations québécoises

Par ailleurs, les gouvernements — le gouvernement du Québec autant que les municipalités et autres institutions publiques — peuvent jouer un rôle crucial dans le développement de certaines entreprises et le succès des innovations québécoises. En effet, en favorisant, dans certains cas, les entreprises et les innovations québécoises dans leurs achats et leurs approvisionnements, le secteur public pourrait faire une énorme différence.

Recommandation

Dans le cadre de la révision de ses processus, le gouvernement devrait **intégrer des critères contribuant à la stimulation de l'innovation québécoise, de l'entrepreneuriat et de nos PME dans les appels d'offres publics** (dans le respect des engagements commerciaux internationaux du Québec et du Canada bien entendu).



Parmi d'autres, le Programme *Small Business Innovation Research* (SBIR) aux États-Unis pourrait certainement agir comme source d'inspiration ici.

2. Soutenir activement les projets de modernisation, de numérisation et de robotisation de même que les stratégies de consolidation notamment dans les entreprises de moyenne taille

L'économie va bien, les commandes rentrent, et le taux de change est relativement bon pour les exportateurs. Cependant, les pénuries de main-d'œuvre limitent pour beaucoup d'entreprises la possibilité de prendre plus de commandes puisque la capacité de production est actuellement maximisée.

Cela pose un risque, notamment pour les entreprises de moyenne taille : celui qu'elles aient moins de pression ou de ressources pour innover ou encore qu'elles mettent de côté des projets qui pourraient améliorer leur compétitivité et leur permettre de croître.

En effet, il y a un lien entre la productivité et la taille d'entreprise : les entreprises de plus grande taille sont généralement plus productives. Or, on sait que le Québec compte moins de grandes entreprises comparativement à ses concurrents ontariens ou américains.

Si l'on veut faire une vraie différence et améliorer les indicateurs de productivité, il faut prioriser et continuer à valoriser les investissements qui permettent la modernisation des équipements, la numérisation des processus et la robotisation des procédés. Il faut aussi soutenir de façon ciblée les stratégies de consolidation des entreprises d'ici qui veulent réaliser des acquisitions, que ce soit au Québec, ailleurs au Canada ou à l'étranger. Bref, leur permettre de devenir les leaders qu'elles ont l'ambition d'être dans leur secteur d'activités ou dans leur marché.

a) Taxer l'immobilisme

On a réussi au Québec, depuis plus de vingt ans maintenant, à faire de la formation et du développement de la main-d'œuvre une priorité. Cela s'appuie, certes, sur un travail de sensibilisation, mais aussi sur certains outils qui ont forcé la prise de conscience et, surtout, le passage à l'action en entreprise. On a poussé les entreprises à investir un minimum de 1 % de leur chiffre d'affaires en formation, en obligeant celles qui ne le feraient pas à payer une taxe équivalente.

Pourquoi le concept ne pourrait-il pas s'appliquer à l'innovation ? Le duo de « la carotte et du bâton » fonctionne bien pour la formation et on est en droit de penser qu'il en serait de même pour l'innovation en entreprise.

Recommandation

En complément aux mesures incitatives, le gouvernement devrait envisager d'**appuyer l'innovation en entreprise par une approche plus « contraignante »** en s'inspirant de ce qui a été fait en matière de formation et du développement de la main d'œuvre.

Chaque entreprise serait ainsi tenue à investir un pourcentage minimum de son chiffre d'affaires annuellement en innovation, ou de le payer sous forme d'une taxe dans un fonds dédié au



financement de projets d'innovation qui serait géré par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI). A notre avis, le MEI gagnerait par ailleurs à être appuyé dans la gestion de ce fonds par des représentants de l'écosystème du financement et du capital d'investissement. On pourrait voir à mettre sur pied un comité formé de différentes personnes provenant de divers milieux, comme ce fut le cas avec la formation (Commission des partenaires du marché du travail).

Une telle approche permettrait, comme cela a été le cas avec la formation de la main-d'œuvre, une sensibilisation accrue à l'égard de l'importance d'innover, et ce, à tous les niveaux de l'entreprise.

3. Favoriser la naissance et les premiers pas de nos futurs fleurons

Le soutien à la vitalité de nos *jeunes pousses* (*startups*) et de nos nouvelles entreprises à fort potentiel de croissance de tous les secteurs doit se classer en tête de nos priorités économiques. Elles sont nos fleurons de demain. L'innovation caractérise ces entreprises et est souvent au cœur même de leur modèle d'affaires. Leur potentiel en termes de valeur ajoutée et d'apport aux gains de productivité à moyen et long terme est très élevé.

Elles ont besoin de capital pour démarrer et pour soutenir leurs premières étapes de développement. L'expérience démontre que, lorsqu'elles sont appuyées par des fonds de capital d'investissement, ces entreprises affichent un taux de survie, des salaires, des dépenses en recherche et développement et des revenus plus élevés.

Dans ce contexte, le succès de la réforme initiée par la *Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation* repose sur la capacité du gouvernement et du secteur privé à travailler de façon complémentaire, au service des mêmes objectifs de croissance. Il est essentiel de développer des synergies pour maintenir une chaîne de financement québécoise forte, sophistiquée et en relation constante avec les entrepreneurs et les dirigeants d'entreprises. Ce sont leurs projets d'investissement qui rendront les entreprises québécoises plus compétitives et plus productives, constituant ainsi le moteur du dynamisme et de la croissance de notre économie des prochaines décennies.

En ce sens par ailleurs, Réseau Capital souligne depuis déjà de nombreuses années l'importance du renforcement et de la coordination et le leadership au sein de toute la chaîne de l'écosystème d'innovation technologique. Nous croyons que cela permettra notamment de mobiliser toutes les ressources, assurer une visibilité internationale de l'écosystème, attirer les ressources (capital et talent) et structurer les lieux et les services qui vont maximiser la collaboration entre les parties prenantes de l'écosystème : universités, centres de recherche, incubateurs, startups, financiers et grandes entreprises. En somme, un leadership par l'écosystème pour l'écosystème

Recommandation

Pour favoriser l'implantation, le maintien et la croissance des futurs fleurons du Québec, le gouvernement doit continuer de **reconnaître et soutenir les fonds de capital d'investissement spécialisés privés ainsi que les acteurs de la chaîne d'innovation technologique.**



Bonjour Startup Montréal, une initiative soutenue par Réseau Capital, nous offre un excellent exemple de ce qu'il est possible d'accomplir en réunissant l'intelligence d'affaires et la volonté de l'écosystème. Nous sommes d'avis que cette initiative est une source d'apprentissages pour d'autres dans la mesure où elle se fonde sur les objectifs de mobilisation, de structuration et de maximisation de la collaboration entre les parties prenantes impliquées.

L'industrie du capital d'investissement québécoise est unique en plusieurs points. De fait, l'existence même d'une association québécoise regroupant les acteurs de l'ensemble de la chaîne d'investissement en témoigne bien. La présence de Réseau Capital au sein même d'une initiative comme *Bonjour Startup Montréal* permet au Québec de se différencier des autres provinces, notamment de l'Ontario. Au Québec, nous avons l'opportunité de nous démarquer en plaçant les investisseurs au cœur même de l'écosystème, avec les startups, fournissant ainsi les liens et les capitaux nécessaires pour transformer l'innovation en richesse collective.

En se dotant d'un réel leadership au cœur de l'écosystème, il est évident que celui-ci bénéficiera d'une plus grande visibilité et attractivité localement ainsi qu'à l'international.



4. Développer, attirer et retenir le talent

La capacité du Québec à garder sa position de leader dans ces domaines et de continuer à faire démarrer et grandir ici des entreprises technologiques dépend de sa capacité à former et attirer des talents dans les secteurs technologiques ainsi que dans les secteurs traditionnels.

Un sondage mené auprès de nos membres il y a environ un an montre que la pénurie de main-d'œuvre spécialisée est l'une de leurs principales préoccupations. Pour ne donner qu'un exemple : les entreprises en portefeuille d'un seul de nos membres sont à la recherche de plus de 400 développeurs en informatique.

Grâce à la notoriété internationale de plusieurs chercheurs en intelligence artificielle, en recherche opérationnelle et en technologies de l'information et de la communication (TIC) basés au Québec, le Québec attire des investissements de partout dans le monde et les nouvelles startups émergent. Les besoins de talents croissent de façon exponentielle.

Du côté du capital de développement, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs traditionnels et manufacturiers représente un frein important à la croissance des entreprises.

Recommandation

Le gouvernement doit prêter une attention particulière aux mesures qui permettraient :

- d'**accroître la rétention d'étudiants étrangers qui viennent faire leurs études au Québec**, que ce soit par l'intégration au marché du travail local, la reconnaissance des diplômes ou en leur facilitant les procédures d'immigration ;
- de **faciliter la venue d'entrepreneurs de l'extérieur du Québec dans ces secteurs**, possiblement via le programme Startup Visa qui fonctionne dans le reste du Canada et qui n'a pas encore connu sa transposition au Québec ;
- d'**accroître le recrutement d'étudiants dans toute discipline où la pénurie de main-d'œuvre est accrue.**



5. Maintenir les efforts pour encourager l'entrepreneuriat et soutenir les nouveaux entrepreneurs... et aller plus loin

Le Québec doit continuer à travailler à devenir un champion de l'entrepreneuriat. Tel qu'on l'a mentionné plus tôt, le soutien à la vitalité de nos *jeunes pousses* (*startups*) et de nos nouvelles entreprises à fort potentiel de croissance de tous les secteurs doit se classer en tête de nos priorités économiques.

Mais encore faut-il qu'il y ait toujours plus de nouvelles entreprises qui se créent et de mettre en place les conditions pour qu'elles puissent se lancer.

Le Québec doit donc continuer à encourager l'entrepreneuriat et à aider ses nouveaux entrepreneurs : nous avons toujours besoin de plus d'entrepreneurs et de nouvelles entreprises. Le taux de création d'entreprises demeure plus faible au Québec qu'en Ontario dans les autres provinces et le bilan des arrivées et des départs d'entrepreneurs au Québec est presque six fois moins bon qu'en Ontario et quatre fois moins bon qu'en Colombie-Britannique (source : Ministère des Finances du Québec¹).

Les choses doivent changer et le Québec doit en faire plus pour améliorer les choses et réduire les écarts avec les autres provinces.

L'enjeu principal pour l'entrepreneur qui se lance en affaires est souvent d'ordre financier. Et ce, que ce soit pour un jeune qui sort l'école ou de l'université ou pour une salariée de 43 ans qui souhaite démarrer son projet d'entreprise.

Bien entendu, il existe un lien entre le niveau d'entrepreneuriat, l'âge et le patrimoine familial. Il est effectivement plus facile de prendre des risques entrepreneuriaux quand on est jeune, et encore plus lorsque n'a pas de grands besoins financiers. Il faut aussi travailler à éviter qu'une personne d'expérience en emploi s'empêche de lancer son projet simplement parce qu'elle estime ne pas les moyens de subvenir à ses besoins.

En effet, dans une étude réalisée il y a quelques années par la Fondation de l'entrepreneurship, « pour les personnes qui ont l'intention d'entreprendre, l'obstacle le plus souvent mentionné les empêchant de commencer les démarches immédiatement, dans l'ensemble de la province, est **le manque d'argent (32,9 %)**, suivi par le fait d'être aux études (10,2 %) et le manque de temps (9,5 %) ». ² Autrement dit, on se prive de beaucoup de bons projets d'entreprise, lancés par de bonnes personnes qui ne sont simplement pas prêtes à se lancer dans le vide sans parachute.

¹ <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/etudes-analyses/analyses-sur-lentrepreneuriat-et-les-pme/portrait-de-lentrepreneuriat-au-quebec/>

² https://indiceentrepreneurialqc.com/wp-content/uploads/2018/09/IEQ2015_web.pdf



Recommandation

Le gouvernement ainsi que tous les partenaires intéressés doivent travailler ensemble pour évaluer les moyens pour **permettre aux entrepreneurs de surmonter les obstacles au démarrage d'entreprises et identifier les outils et les leviers les plus susceptibles d'avoir un impact certain sur la création d'entreprises au Québec**, tant pour les jeunes fraîchement diplômés que pour les salariés expérimentés ayant un projet entrepreneurial.

Un mot finalement pour rappeler l'importance de prioriser le maintien, le dynamisme et le développement d'une industrie québécoise du capital d'investissement forte, sophistiquée et diversifiée. En relation constante avec les entrepreneurs et les dirigeants d'entreprise qui ont des projets d'investissement, les investisseurs sont cœur de l'innovation, de l'amélioration de la productivité, de l'internationalisation de nos entreprises et de la diversification du tissu économique québécois.

De plus, dans une étude réalisée par EY pour Montréal International le mois dernier, il est révélé que **la présence d'une base forte d'investisseurs locaux renforce la confiance des investisseurs étrangers et, dès lors, contribue à l'attraction de capitaux étrangers et d'entreprises étrangères**. Cette étude portait particulièrement sur le secteur des sciences de la vie, mais rien ne permet de croire que ce ne serait pas le cas pour les autres secteurs d'activités économiques.



À propos de Réseau Capital : la force d'une association au service d'une industrie essentielle pour le Québec

Réseau Capital est la seule association du capital d'investissement au Québec. Elle regroupe tous les intervenants de la chaîne d'investissement actifs au Québec en capital de risque et capital de développement.

Réseau Capital est donc le porte-parole d'une industrie extrêmement importante pour le Québec et son économie.

En effet, le capital de risque et le capital de développement soutiennent les entrepreneurs, la création et la croissance des entreprises les plus prometteuses, au Québec et ailleurs.

« L'industrie québécoise du capital d'investissement est au cœur de l'innovation, de l'amélioration de la productivité, de l'internationalisation de nos entreprises et de la diversification du tissu économique québécois ».

Daniel Charron, PDG de Réseau Capital

L'industrie du capital d'investissement permet la création et le maintien d'emplois de qualité, et contribue à la naissance et à l'expansion de nos champions économiques de tous les secteurs. Elle leur apporte des moyens financiers, techniques et humains pour se développer, ici et ailleurs dans le monde.

L'industrie québécoise du capital d'investissement est de plus en plus forte et se caractérise par la sophistication et la spécialisation des fonds et des équipes qui les gèrent.

Tant du côté du capital de risque que du capital de développement, les résultats récents sont positifs et réjouissants :

- Les entreprises du Québec ont reçu près de 30 % des investissements en capital de risque faits au Canada en 2018, soit plus d'un milliard de dollars
- Des 10 firmes de capital de risque les plus actives au pays l'an dernier, six d'entre elles sont basées au Québec
- Le capital de développement au Québec est très actif : plus de 60 % des transactions au Canada en 2018 se sont faites au Québec (indiquant notamment que le contexte actuel est très favorable pour intéresser et attirer des investisseurs étrangers).
- Les cinq firmes de capital de développement les plus actives au Canada en 2018 étaient québécoises, et sur les 10 transactions les plus importantes au pays, cinq étaient des entreprises québécoises (Stingray, Napec, Boralex, Heroux-Devtek et Plusgrade)



L'industrie du capital d'investissement a donc un impact direct sur la vie de milliers de Québécois, de toutes les régions. De plus, le succès du capital d'investissement permet au Québec de se développer et de se démarquer, et ce, au bénéfice de tous les Québécois qui investissent également dans le futur de notre économie, que ce soit via les fonds de pension, les fonds fiscalisés, etc.

Le présent mémoire ne concerne essentiellement que la première d'entre elles, mais nous rappelons que les priorités de Réseau Capital s'articulent autour de quatre orientations bien définies :

1. Le soutien au développement et au renouvellement de la chaîne de financement des entreprises
2. Le renforcement de la coordination et du leadership au sein de toute la chaîne de l'écosystème d'innovation technologique
3. La préparation de réponses aux pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs technologiques ainsi que dans les secteurs traditionnels
4. Le maintien d'une fiscalité compétitive et favorable à l'investissement



Conclusion et synthèse

Les membres de Réseau Capital agissent comme investisseurs, gestionnaires de fonds d'investissement et partenaires des entrepreneurs et des entreprises québécoises qui ont des projets d'investissement. Ils sont donc parmi les mieux placés pour identifier ce qui aurait le plus d'impact pour accroître l'investissement privé au Québec.

Afin d'offrir une contribution constructive et représentative de son secteur, Réseau Capital a mobilisé plusieurs « experts » et « personnes clés » de l'industrie du capital d'investissement à l'occasion d'une discussion format table ronde en novembre.

De cet exercice, Réseau Capital a tiré cinq grandes priorités et six recommandations :

Priorités	Recommandations
1. Stimuler les efforts de commercialisation de nos entreprises	Le gouvernement doit envisager de mettre en place un crédit d'impôt applicable aux dépenses de commercialisation pour les innovations, plus particulièrement pour les innovations de rupture.
	Dans le cadre de la révision de ses processus, le gouvernement devrait intégrer des critères contribuant à la stimulation de l'innovation québécoise, de l'entrepreneuriat et de nos PME dans les appels d'offres publics (dans le respect des engagements commerciaux internationaux du Québec et du Canada bien entendu)
2. Soutenir activement les projets de modernisation, de numérisation et de robotisation de même que les stratégies de consolidation notamment dans les entreprises de moyenne taille	En complément aux mesures incitatives, le gouvernement devrait envisager d' appuyer l'innovation en entreprise par une approche plus « contraignante » en s'inspirant de ce qui a été fait en matière de formation et du développement de la main d'œuvre.
3. Favoriser la naissance et les premiers pas de nos futurs fleurons	Pour favoriser l'implantation, le maintien et la croissance des futurs fleurons du Québec, le gouvernement doit continuer de reconnaître et soutenir les fonds de capital d'investissement spécialisés privés ainsi que les acteurs de la chaîne d'innovation technologique.
4. Développer, attirer et retenir le talent	Le gouvernement doit prêter une attention particulière aux mesures qui permettraient :



	<ul style="list-style-type: none"> ▪ d'accroître la rétention d'étudiants étrangers qui viennent faire leurs études au Québec, que ce soit par l'intégration au marché du travail local, la reconnaissance des diplômes ou en facilitant les procédures d'immigration ; ▪ de faciliter la venue d'entrepreneurs de l'extérieur du Québec dans ces secteurs, possiblement via le programme Startup Visa qui fonctionne dans le reste du Canada et qui n'a pas encore connu sa transposition au Québec ; ▪ d'accroître le recrutement d'étudiants dans toute discipline où la pénurie de main-d'œuvre est accrue.
<p>5. Maintenir les efforts pour encourager l'entrepreneuriat et soutenir les nouveaux entrepreneurs... et aller plus loin</p>	<p>Le gouvernement ainsi que tous les partenaires intéressés doivent travailler ensemble pour évaluer les moyens pour permettre aux entrepreneurs de surmonter les obstacles au démarrage d'entreprises et identifier les outils et les leviers les plus susceptibles d'avoir un impact certain sur la création d'entreprises au Québec, tant pour les jeunes fraîchement diplômés que pour les salariés expérimentés ayant un projet entrepreneurial.</p>

Réseau Capital entend répéter l'initiative et convier des personnes clés chez ses membres à l'occasion de nouvelles activités Table ronde de l'investissement privé dans le futur. Elle souhaite également y convier des représentants du gouvernement pour partager les réflexions et les expériences et échanger en profondeur.

